

Le 24 janvier 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La norme minimale de la zone de police de Charleroi
passe de 883 à 1058 effectifs**

Malgré le renfort d'une quarantaine de policiers fédéraux (20 en octobre dernier et 20 dans le courant du mois de février), la zone de police de Charleroi souffre toujours d'un cruel déficit de personnel. Il manque 156 policiers afin que la police carolo puisse effectuer correctement toutes ses missions.

Olivier Chastel a, à cet effet, interpellé le Ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael, afin d'obtenir des garanties sérieuses pour la police carolo, en réclamant notamment une révision rapide de la norme minimale.

C'est chose faite aujourd'hui. La norme minimale de la zone de police de Charleroi, tout comme celle de Gand et d'Anvers, est adaptée vers le haut. De 883, la norme minimale carolo est aujourd'hui fixée à 1058 effectifs.

Avec un cadre effectif de 902 policiers, la police de Charleroi se situe maintenant en dessous de la norme minimale et devient donc prioritaire, à plusieurs égards, par rapport à d'autres zones. Ainsi, cette zone bénéficie désormais d'une priorité quant au détachement de policiers fédéraux, ainsi que d'un sursis de départ d'au maximum six mois (soit 3 mois de plus) en cas de mobilité d'un de ses agents vers une zone non déficitaire par rapport à sa propre norme minimale. Il sera donc plus facile de faire venir des renforts sur Charleroi et plus difficile pour les policiers de quitter la zone via un plan de mobilité. Cette adaptation de la norme minimale va permettre de pallier en partie le manque d'effectifs.

Le Ministre envisage également d'autres pistes concrètes pour la zone de police de Charleroi. D'une part, les nouvelles recrues, candidates à un engagement à Charleroi, pourraient s'y rendre directement sans passer par la procédure de mobilité et une priorité d'engagement pourrait être accordée aux candidats qui sollicitent un premier poste à Charleroi. D'autre part, afin d'éviter également des départs trop rapides, le délai de présence dans cette zone passerait de trois à cinq ans.

Lors de cette interpellation en Commission de l'Intérieur, Olivier Chastel a également réaffirmé sa volonté d'organiser une rencontre entre le Premier-Ministre, le Ministre de l'Intérieur, la Ministre de la Justice et les autorités locales afin de discuter de la sécurité à Charleroi. Patrick Dewael s'est engagé à fixer une date très prochainement.

**Contact : Céline Peeterbroeck
Attachée de presse
0478/200513**